

# PROTOCOLE COVID

La pandémie de COVID 19 semble être derrière nous. Toutefois, la hausse de cas positifs récemment et l'arrivée de la 7<sup>e</sup> vague nous pousse à être prudent dans ces moments de festivité. Nous vous rappelons que **le port du masque reste recommandé (non obligatoire)**.

## CONSIGNES A RESPECTER : SI VOUS ÊTES CAS CONTACT

Qu'est-ce qu'une « personne cas contact » ?

Une personne est cas contact si elle a été en contact avec une personne positive au Covid-19 sans mesure de protection efficace ET ayant eu un contact direct avec la personne positive au Covid-19.

Démarche à suivre

**Vous devez réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) 2 jours après avoir été prévenu par l'Assurance Maladie ou par la personne positive.**

- Autotest : vous pouvez les acheter à la pharmacie sur la place de l'église d'Avoine
- Test antigénique : vous pouvez aller le faire à la pharmacie sur la place de l'église d'Avoine ou encore au laboratoire en face de la salle des fêtes.
- Test RT-PCR : vous pouvez aller le faire au laboratoire en face de la salle des fêtes.

### Si votre test est positif :

- dans le cas d'un **autotest positif** : confirmez le résultat immédiatement par un test RT-PCR et isolez-vous dans l'attente du résultat ;
- dans le cas d'un **test antigénique positif** : confirmez le résultat par un test RT-PCR dans les 24 h et isolez-vous dans l'attente du résultat.
- dans le cas d'un **test RT-PCR positif** : isolez-vous immédiatement, l'Assurance Maladie vous contactera par SMS ou par téléphone pour vous donner les consignes sanitaires.

### Si votre test est négatif :

- surveiller votre température et l'éventuelle apparition de symptômes et réaliser un test de dépistage antigénique ou RT-PCR immédiatement en cas de symptômes.
- **appliquer de manière stricte les mesures barrières**, et notamment le port du masque en extérieur et en intérieur (particulièrement dans les lieux avec du public), limiter vos contacts.
- porter le masque à la maison, si vous partagez votre domicile avec la personne positive.

## CONSIGNES A RESPECTER : SI VOTRE TEST EST POSITIF

Personnes positives avec un schéma vaccinal complet et enfants de - de 12 ans

Si vous êtes positif ayant un schéma vaccinal complet et à jour : **l'isolement est d'une durée de 7 jours (pleins)** à compter de la date du début des symptômes ou de la date du prélèvement du test positif. Vous ne réalisez pas un second test à l'issue de ces 7 jours.

Personnes positives avec un schéma vaccinal incomplet et les personnes non vaccinées

Si vous êtes positif ayant un schéma vaccinal incomplet (cela concerne aussi les personnes non vaccinées) : **l'isolement est de 10 jours (pleins)** à compter de la date du début des signes ou de la date du prélèvement du test positif.

**À noter** : le respect des gestes barrières (port du masque et mesures d'hygiène) est à respecter les 7 jours suivant la sortie d'isolement du cas positif.

### Petits rappels de règles sanitaires

Si vous avez des symptômes évoquant une infection COVID-19

En cas de symptômes évoquant une infection COVID-19 (toux, mal de tête, fièvre), nous vous recommandons de renforcer les gestes barrières avec le port du masque chirurgical, la distanciation sociale et la friction au gel hydroalcoolique.

Si vous connaissez quelqu'un étant cas contact

Bien que le masque reste recommandé, il serait préférable (non obligatoire) que vous portiez le masque en attendant le résultat du test de dépistage effectué par votre proche cas contact.

Merci à tous de respecter au mieux ces quelques règles pour le bien de tous.

Passez un excellent 36<sup>e</sup> open international d'échecs